

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 21 Décembre, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Étaient également présents :

Mesdames BESNIER – Anne-Charlotte BUZARÉ Arlette - FRÉOUX Annette – GARANGÉ Anne-Marie -
GUILLOU Annick – LE BAIL Marie-Claire – PEZENNEC Micheline – SOARES Brigitte
Messieurs LEMARCHAND Didier – LE GROGNEC Pierre-Yves – LE GUENNEC Gwénaél – LE STUNFF
Patrice – NICOLAS Bernard

Absences excusées - Procurations

Madame MORIO Estelle donne pouvoir à Monsieur LEMARCHAND Didier
Madame HENRIQUEZ Françoise donne pouvoir à Madame BUZARÉ Arlette

Absent :

Madame CROIGER-JAOUEN Nathalie

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

Secrétaire : Annette FRÉOUX

Date de la convocation : 14 Décembre 2023

Date de l'affichage : 14 Décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 16

2023-49 RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024 CCAS-MAPA

Conformément au code général des collectivités territoriales, (article L 2312-1 du CGCT modifié par loi NOTRe du 7 août 2015), le Président présente, dans les deux mois précédant le vote du budget au conseil d'administration, un rapport sur les orientations budgétaires et la structure de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 09/01/2024

Reçu en préfecture le 09/01/2024

Publié le 10/01/2024

ID : 056-265601211-20231221-D2023_49-DE

- **PREND ACTE** des orientations budgétaires présentées dans le rapport de présentation ci-joint, et débattues en conseil d'administration.

Pour extrait conforme,

GUIDEL, le 22 Décembre 2023
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS
Arlette BUZARÉ

